

09/03/2023	Délibération d'Affectation du Résultat 15/2023	1 / 1
------------	--	-------

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	80 309,49
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	532 933,82

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	13 970,61
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	57 637,13

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	303 385,25
En recettes pour un montant de :	202 540,90

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	34 505,47
--	-----------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

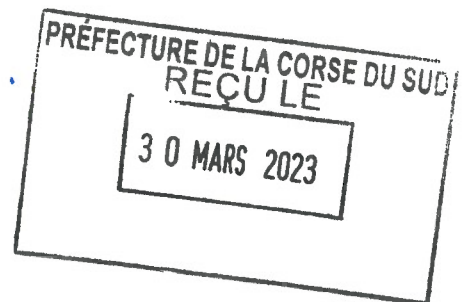
Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	34 505,47
---	-----------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	556 065,48
---	------------

J. Casara
 P/ Annuciade Casara
 MARTINI Dominique
 SALVADORI JB
 P/ ERICK CASARA
 LEONZI Joseph
 Casanova Jnyla



Fait et délibéré les jours et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme

Le Maire



Vincent
D. VINCENT

